

## Saint-André-les-Vergers – Montier-la-Celle, 17 rue Baltet

Gilles Deborde

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/11398>  
ISSN : 2114-0502

**Éditeur**

Ministère de la culture

**Référence électronique**

Gilles Deborde, « Saint-André-les-Vergers – Montier-la-Celle, 17 rue Baltet », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Champagne-Ardenne, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/11398>

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Saint-André-les-Vergers – Montier-la-Celle, 17 rue Baltet

Gilles Deborde

---

**Identifiant de l'opération archéologique : 4935**

Date de l'opération : 2004 (EX)

- 1 La polyclinique de Montier-la-Celle est construite à l'intérieur de l'enceinte de l'abbaye bénédictine de Montier-la-Celle, fondée au 7<sup>e</sup> s. dans un terrain marécageux irrigué par la Vienne et située au *suburbium* de Troyes. Un projet d'extension d'environ 1 000 m<sup>2</sup>, dont 670 m<sup>2</sup> de sous-sols, a fait l'objet en septembre 2004 d'un diagnostic archéologique préalable. L'intervention technique a été précédée d'une recherche documentaire destinée à préciser le potentiel archéologique du site.
- 2 La fondation du monastère de Montier-la-Celle par le moine Frodobert est confirmée par un diplôme du roi Clotaire III, établi en 657, qui précise la situation de l'établissement bâti sur une terre marécageuse au lieu-dit *Insula Germanica* (LALORE C., 1882 - *Collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes: Cartulaire de Montier-la-Celle*, tome 6). Le monastère, de la règle de Saint-Benoît, est cité dans une charte de 753 sous le vocable de Saint-Pierre : « *monasterium Sancti Petri, quod vocatur Insula Germanica* ». Cette Charte mentionne les premières donations reçues par les moines (ibidem, p. 228-229). À la fondation de l'abbaye bénédictine de Montiéramey (*Nova cella*) en 837, celle de Montier-la-Celle prend le nom de « *Vetus cella* » (ROSEROT A., 1945 - *Dictionnaire historique de la Champagne méridionale*, tome II, p. 946). À partir de 859, le monastère est dénommé « *sancti Bobini cella* », en l'honneur de Saint-Bobin, abbé du monastère devenu évêque de Troyes dans la première moitié du 8<sup>e</sup> s. En 1048, apparaît le nom de « *Monasterieum domni Petri Treccassini* » qui lui restera. Le monastère profite d'un soutien royal et de la protection des papes, qui lui permettent d'atteindre au 12<sup>e</sup> s. l'apogée de sa prospérité.
- 3 Le déclin de l'abbaye est annoncé dès le 13<sup>e</sup> s. et précipité par les ravages de la guerre de Cent Ans qui, malgré la construction par l'abbé Guichard d'un mur d'enceinte crénelé garni de quatre grandes tours entre 1284 et 1287, provoqueront la ruine d'une grande

partie des bâtiments conventuels. L'abbé Oger de Sens entreprend à partir de 1401 la réparation et la restauration de l'abbaye, travaux qui s'échelonnent sur plusieurs siècles. Monseigneur Antoine-Marie de Berard de Montalet de Villebreuil fut le dernier abbé de l'abbaye, réunie à l'évêché de Troyes le 8 septembre 1770 (DELASALLE P.-J., 1991 - *Saint-André-les-Vergers, pages d'histoire*. Réédition par *Tempus Edax Rerum*). Les bâtiments désertés furent adjugés le 21 avril 1792.

- 4 Comme nombre d'édifices religieux du département, cette abbaye ne nous est révélée dans sa description physique que tardivement. Un livret de notes consignées par un moine de Saint-Vanne, en résidence à l'abbaye dans la seconde moitié du 16<sup>e</sup> s., fournit de précieuses indications sur la disposition et les dimensions des bâtiments, en particulier celles de l'église (ADA 7 H 328). La synthèse documentaire complétée de quelques données archéologiques récentes, permet de proposer une restitution inédite du plan de l'abbaye de Montier-la-Celle tel qu'il devait être à la fin du Moyen Âge. Cette étude a confirmé la position de la polyclinique, pour partie, à l'intérieur de l'enceinte médiévale de l'abbaye, mais à l'extérieur de l'emprise des principaux bâtiments conventuels.
- 5 Les informations relevées au travers de quatre sondages ouverts sur l'emprise du projet mettent d'emblée en évidence la faible puissance du niveau de tourbe sensé matérialiser l'importance du marécage qui abrita le monastère de Frodobert. La planitude et l'homogénéité de cet horizon confirment une formation stable, non remaniée. Sa faible épaisseur et la présence de fragments de *tegulae* (tuiles) semblent toutefois suggérer la proximité du lieu d'implantation de l'oratoire mérovingien.
- 6 À la tourbe succède un dépôt de limon argileux, également bien horizontal mais hétérogène, suggérant des aménagements hydrauliques qui ont eu pour effet de transformer un environnement marécageux en un paysage de fond de vallée, plus accessible et moins insalubre. Un chenal d'une dizaine de mètres de largeur, orienté nord-ouest - sud-est, servant de collecteur à un réseau de chenaux perpendiculaires de moindre importance, fait partie de ces aménagements. Son orientation souligne un synchronisme avec le cours dérivé de la Vienne reconnu au travers de deux autres sondages (11<sup>e</sup> s-14<sup>e</sup> s.).
- 7 Si le secteur semble donc n'avoir jamais supporté de construction, il a toutefois été fréquenté à la fin du Moyen Âge, fréquentation dont témoigne une paléosurface soulignant la rive méridionale du cours dérivé de la Vienne. Ce couloir est ensuite réduit par l'apport massif de déchets de matériaux de construction issus de la démolition d'une partie des bâtiments abbatiaux, entre le 16<sup>e</sup> s. et la fin du 18<sup>e</sup> s.
- 8 Sur le cadastre communal de 1828 la Vienne est canalisée perpendiculairement à la route de Saint-André à Troyes (rue Baltet), suivant l'axe des constructions actuelles et non plus sur l'axe des anciens chenaux.
- 9 La déclinaison du cours de la Vienne et des canaux associés, entre le 16<sup>e</sup> s. et la fin du 18<sup>e</sup> s., pourrait remettre en question la transposition proposée du plan de situation de l'abbaye médiévale. Si d'autres indices venaient un jour confirmer l'existence d'une trame parcellaire antérieure au 16<sup>e</sup> s., fixée sur l'orientation des anciens chenaux nouvellement mis au jour, les fondations de l'église abbatiale de l'abbé Oger de Sens et celles de l'oratoire mérovingien du moine Frodobert seraient peut-être à rechercher ailleurs que sous les fondations des bâtiments visités par le moine de Saint-Vanne.
- 10 DEBORDE Gilles

---

## INDEX

**operation** Expertise (EX)

**Thèmes** : abbaye, cadastre, canal, chenal, conservation-restauration, documentation, enceinte, monastère, restitution, sources écrites, tuile, zone humide

**Index géographique** : Champagne-Ardenne, Aube (10), Saint-André-les-Vergers

**Index chronologique** : Moyen Âge, Temps Modernes

## AUTEURS

GILLES DEBORDE

INRAP